

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 8(f) de l'ordre du jour

CX/PR 16/48/11

Mars 2016

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

48^e Session

Chongqing, République populaire de Chine, 25 - 30 avril 2016

AVANT-PROJET DE RÉVISION DE LA CLASSIFICATION DES PRODUITS DESTINÉS À L'ALIMENTATION HUMAINE ET ANIMALE GROUPES DE PRODUITS SÉLECTIONNÉS GROUPE 024 – GRAINES POUR BOISSONS ET PRODUITS SUCRÉS

(À L'ÉTAPE 4)

(Préparé par le groupe de travail électronique présidé par les États-Unis d'Amérique et coprésidé par les Pays-Bas)

Les membres et observateurs du Codex qui souhaitent soumettre des observations à l'étape 3 sur ce document (**voir annexe I**), y compris les implications possibles sur leurs intérêts économiques, sont invités à le faire conformément à la *Procédure unique pour l'élaboration des normes Codex et textes apparentés* (Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius), avant le **11 avril 2016**. Les observations devraient être adressées :

à:

Secrétariat du CCPR
Institute for the Control of Agrochemicals
Ministry of Agriculture
Room 906, No. 18 building
Maizidian Street, Chaoyang District,
Beijing, 100125, P.R. Chine
Courriel: ccpr@agri.gov.cn

et une copie au:

Secrétariat, Commission du Codex
Alimentarius,
Programme mixte FAO/OMS sur les normes
alimentaires,
Viale delle Terme di Caracalla,
00153 Rome, Italie
Courriel: codex@fao.org

GÉNÉRALITÉS

1. Les généralités de l'examen sur la révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (CAC/MISC 4-1993) peuvent être consultées dans le rapport des 36^{ème} – 47^{ème} sessions du Comité sur les résidus de pesticides (CCPR), y compris les sessions pertinentes de la Commission du Codex Alimentarius (CAC) qui ont été tenues entre 2004 et 2015. Les rapports des réunions des comités du Codex sont disponibles à: <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings-reports/en/>.

2. La 47^{ème} Session du CCPR (Mai 2015) est convenue de rétablir¹ le groupe de travail électronique sur la révision de la Classification des produits de consommation humaine et animale (GTE) dirigé par les États-Unis d'Amérique et co-présidé par les Pays-Bas afin de poursuivre la révision de la Classification. Dans ce

¹ REP15/PR, par. 138

cadre, deux nouveaux groupes de produits ont été identifiés pour discussion dans le GTE et examen par CCPR48:

- Groupe 021 – Graminées pour la production de sucre ou de sirop
- Groupe 024 – Graines pour boissons et produits sucrés.

La liste des participants est présentée en annexe II.

3. Le GTE a identifié le groupe de produits 024 Graines pour boissons et produits sucrés pour examen par la 48^{ème} session du Comité. Des graines de basilic ont été proposées par l'Inde et soutenues par l'Union européenne. Le caroube (*Ceratonia siliqua*) a été initialement proposé par l'Union européenne mais ultérieurement reconnu comme déjà inclus dans le groupe 005 fruits tropicaux et subtropicaux assortis - peau comestible.

4. Une option a été proposée par la Nouvelle-Zélande qui serait d'inclure les autres produits utilisés pour les boissons et les produits sucrés dans ce groupe (y compris les produits dans les graines oléagineuses comme la graine de canola et la graine de tournesol), et de développer des sous-groupes fondés sur les fruits à coque, les arachides, les graines qui sont des graines et des cosses protégées qui sont exposées.

CONCLUSIONS

5. Le GTE soumet pour observations par les membres du Codex et une organisation internationale observatrice la proposition basée sur les considérations fournies par les membres du GTE. La proposition sera ensuite examinée par CCPR48.

6. Lors de la soumission des observations, les membres et les observateurs du Codex sont aimablement invités à prendre en considération les délibérations dans le GTE telles que résumées dans les paragraphes 3 et 4 et les principes directeurs et les critères pour le regroupement des cultures dans la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale (annexe III).

RECOMMANDATION

7. Le Comité est invité à considérer le sous-regroupement et les nouveaux produits pour le groupe 024 – Graines pour les boissons et les produits sucrés en vue de leur finalisation à l'étape 5 par la 39^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius.

ANNEXE II**LISTE DES PARTICIPANTS**

Nom	Pays / organisation	Courriel
Bill Barney (Chair)	USA	barney@easop.rutgers.edu
Erica Muller (Co-Chair)	Pays-Bas	e.muller@nvwa.nl
Almut Bitterhof	Union Européenne / European Commission	almut.bitterhof@ec.europa.eu
Amanda Lasso Cruz	Costa Rica / Ministry of Economy, Trade and Industry	alasso@meic.go.cr
Angela Goebel	Allemagne / Federal Ministry of Food and Agriculture	313@bmel.bund.de
Barbara Madden	USA / US Environmental Protection Agency	Madden.barbara@epa.gov
Carlos Venancio	Brésil / Ministry of Agriculture	Carlos.venancio@agricultura.gov.br
Chang Moon-Ik	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	1004@korea.kr
Point de contact du Codex, Australie	Australie	Codex.contact@agriculture.gov.au
Point de contact du Codex, Chili	Chili	codex@achipia.gob.cl
Point de contact du Codex, Union européenne	Union européenne	sante-codex@ec.europa.eu
Point de contact du Codex, Ghana	Ghana	codex@gsa.gov.gh ; codexghana@gmail.com
Point de contact du Codex, Inde	Inde	Codex-india@nic.in
Point de contact du Codex, Indonésie	Indonésie	Codex_kementan@yahoo.com ; codex_indonesia@bsn.go.id
Point de contact du Codex, Corée	République de Corée	codexkorea@korea.kr
Dan Kunkel	États-Unis/IR-4	kunkel@aesop.rutgers.edu
David Lunn	Nouvelle-Zélande / Plant Exports	dave.lunn@mpi.govt.nz
David Miller	États-Unis / US Environmental Protection Agency	Miller.David@epa.gov

Nom	Pays / organisation	Courriel
Deby Arifiani	Indonésie Institute of Sciences	debyarifiani@yahoo.com
Dorin Poelmans	Pays-Bas / Dutch Food and Consumer Product Safety Authority	d.a.m.poelmans@nvwa.nl
Dr. Rugayah	Indonésie Institute of Sciences	titikrugayah@yahoo.com
Elizabeth A. Widjaja	Indonésie Institute of Sciences	ewidjaja@indo.net.id
Emanuel Hänggi	Suisse / Federal Food Safety and Veterinary Office	Emanuel.Haenggi@blv.admin.ch
Ethel Humberto reyes Cervantes	Pérou / Servicio Nacional de Seguridad Alimentaria – SENASA	ereyesc@senasa.gob.pe
Eureka Emefa Ahadjie Adomako	Ghana / University of Ghana, Department of Botany	eadomako@ug.edu.gh
Florence Gerault	France / National Expert	Florence.gerault@agriculture.gouv.fr
Jakeline Fernanda Arias Méndez	Équateur / Coordinator of Subcommittee of Pesticide Residues	Jakeline.arias@agrocalidad.gob.ec
Jennifer Selwyn	Canada / Health Canada	Jennifer.Selwyn@hc-sc.gc.ca
Karsten Hohgardt	Allemagne / Federal Office of Consumer Protection and Food Safety	Karsten.hohgardt@bvl.bund.de
Kim Hee-Jung	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	Heejung731@korea.kr
Kim Hyo-Chin	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	Hckim77@korea.kr
K. K. Sharma	Inde / Indian Council of Agricultural Research	kksaicrp@yahoo.co.in
Kwon Chan-Hyeok	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	chkwon@korea.kr
Laura Nollen	États-Unis / US Environmental Protection Agency	Nollen.Laura@epa.gov
Martijn Martena	Pays-Bas / Department for Nutrition, Health Protection and Prevention	mj.martena@minvws.nl
Miki Matsui	Japon / Food Safety and Consumer Affairs Bureau Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries	miki_matsui@nm.maff.go.jp

Nom	Pays / organisation	Courriel
Patrick Fox	Belgique / Food Policy, Science and R&D	p.fox@fooddrinkeurope.eu
Paulina Chávez	Chili / Ministry of Health	pchavez@minsal.cl
Paul Osei-Fosu	Ghana / Ghana Standards Authority, Pesticide Residue Laboratory	posei-fosu@yahoo.co.uk
Peter Chan	Canada / Health Canada	Peter.Chan@hc-sc.gc.ca
P. K. Chakrabarty	Inde / Indian Council of Agricultural Research	Adgpp.icar@nic.in ; pranijbc@hotmail.com
Raj Bhula	Australie / Australian Pesticides and Veterinary Medicines Authority	raj.bhula@apvma.gov.au
Roberto Manos	Union européenne / European Commission	roberto.manos@ec.europa.eu
Rogério Silva	Brésil / Ministry of Agriculture	Rogerio.silva@agricultura.gov.br
Roxana Ines Vera Muñoz	Chili / Ministry of Agriculture	Roxana.vera@sag.gob.cl
Segundo Israel Vaca Jimenez	Équateur / Director of Food Safety	Israel.vaca@agrocalidad.gob.ec
Sohn Yong-Wook	République de Corée / Ministry of Food and Drug Safety	S9918@korea.kr
Verónica Picado Pomar	Costa Rica / Laboratorio de Análisis de Residuos de Plaguicidas	vpicado@sfe.go.cr
Yoshiyuki Takagishi	Japon / Food Safety and Consumer Policy Division Food Safety and Consumer Affairs Bureau Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries	yoshiyuki_takagis500@maff.go.jp; codex_maff@nm.maff.go.jp
Yuji Matsukura	Japon / Standards and Evaluation Division Ministry of Health, Labour and Welfare	codexj@mhlw.go.jp

ANNEXE III

La Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale contient les denrées alimentaires et les aliments pour animaux pour lesquels des limites maximales de résidus du Codex ne seront pas nécessairement établies.

La Classification a pour but:

- de dresser une liste aussi complète que possible des produits alimentaires dans le commerce, classés par groupes sur la base du potentiel similaire du produit pour les résidus de pesticide;
- premièrement d'assurer l'utilisation d'une nomenclature uniforme et deuxièmement de classer les aliments par groupes et/ou sous-groupes aux fins de l'établissement de limites maximales de résidus de groupe pour les produits similaires en termes de caractéristiques et de potentiel pour les résidus; et
- de favoriser l'harmonisation des termes utilisés pour décrire les produits qui sont soumis à des limites maximales de résidus et l'approche par le regroupement des produits dont le potentiel pour les résidus est similaire pour lesquels une limite maximale de résidus de groupe commune peut être établie.

Les critères pour le regroupement des cultures dans la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale:

1. Un potentiel similaire du produit pour les résidus de pesticides.
2. Une morphologie similaire.
3. Des pratiques de production et des types de croissance similaires, etc.
4. Portion comestible.
5. Des BPA similaires pour les usages de pesticides.
6. Comportement similaire des résidus.
7. Flexibilité pour l'établissement des tolérances de (sous) groupes.